



Sussundenga faisait partie des 10 villes promues au statut de municipalité en 2013. D'après les données du recensement de 2007, la ville avait à l'époque une population avoisinant 19 112 habitants et une densité de 70,6 hab./km², et une étude récente réalisée avec l'assistance des dirigeants des communautés a révélé que la ville compte aujourd'hui 43 787 habitants répartis dans 21 quartiers. Sussundenga est située dans le district de Manica, à 42 kilomètres de Chimoio, la capitale de la province de Manica. La route EN 260 qui relie le district de Mossurize à la ville de Chimoio traverse la ville. Sussundenga est entourée par le district de Macate et le village de Matica au nord, et le village de Munhinga au sud et à l'est.

Les services de gestion des déchets solides municipaux sont gérés par le conseil de la Santé et de l'Assainissement environnemental qui fait partie du département de Gestion des déchets solides et de l'Environnement du conseil municipal de Sussundenga. La propreté des rues principales de la ville est assurée par des agents de nettoyage municipaux.

Informations de base

Population	43 787 (d'après une étude récente réalisée avec l'assistance des secrétaires des 21 quartiers)
Croissance de la population (% annuel)	N/A
Superficie (kilomètres carrés)*	270,9
Climat*	Tropical humide
Principales industries*	Aucune
Monnaie**	1 USD = 62,09 MZN (Metical mozambicain) (février 2019)
Informations complémentaires*	La population de la ville de Sussundenga est d'origine Bantu, et le groupe ethnolinguistique le plus important est celui de Shona. La langue Chiute est prédominante. Le ChiManyika et le Ndau sont également parlés.

Sources : * SDEJT


** Oanda.com

Situation actuelle de la gestion des déchets solides (GDS)

Rubrique	Présentation générale
Système institutionnel	
Système juridique	<ul style="list-style-type: none"> Lois et réglementations concernant la GDS : <ul style="list-style-type: none"> » Stratégie du conseil municipal de la ville de Sussundenga (mise à jour en 2017) : fondamentaux et normes en matière de déchets solides.
Politique/Plan	<ul style="list-style-type: none"> Il n'existe pas de politique particulière ou de plan spécifique mis en place pour la GDS dans la ville.
Système de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Le conseil de la Santé et de l'Assainissement environnemental du conseil municipal de Sussundenga : responsable de la gestion des déchets solides municipaux (GDSM) de la ville (balayage des rues, collecte des déchets, élimination finale et éducation à l'environnement) et de la préparation des plans de GDSM. Le conseil emploie 3 personnes en administration et 44 personnes en opérationnel. 20 personnes travaillant dans le cadre du Programme d'action social productive (PASP) des services du District et de la Santé, des Femmes et de l'Action sociale apportent une aide aux services de nettoyage. Ministère du Territoire, de l'Environnement et du Développement rural (MITADER) – Direction nationale de l'Environnement : responsable de la législation et du contrôle de l'environnement. Ministère de la Santé : responsable des déchets biomédicaux.
Système technique	
Quantité de déchets produits et caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> Quantité de déchets produits : 21,9 tonnes/jour (estimation basée sur la population de la ville et le nombre d'entrants actifs, multiplié par le taux de production de déchets). Le niveau et le type de déchets produits dans les zones résidentielles sont inconnus. Collecte des déchets : 12,5 tonnes/jour (données basées sur la capacité des tracteurs et des chargements transportés quotidiennement). Composition des déchets : déchets organiques (alimentaires), plastique, papier, textiles, métal, bouteilles, autres (caoutchouc, cendres et sable).
Stockage et élimination / Collecte et transport / Balayage des rues	<ul style="list-style-type: none"> Des employés municipaux assurent les services de balayage des rues dans le centre-ville, les principaux espaces publics et les zones résidentielles. Les déchets municipaux sont collectés trois fois par semaine ou plus dans le centre-ville et les zones résidentielles. Il existe des collectes séparées pour les marchés municipaux, les déchets commerciaux et institutionnels, les déchets ménagers et les déchets verts (élagage des arbres et herbes). Nombre de véhicules de collecte : deux tracteurs pour la collecte des déchets solides dans la ville.



Véhicule utilisé pour la collecte des déchets

Rubrique	Présentation générale
Traitement intermédiaire / Recyclage	<ul style="list-style-type: none"> ● Il n'y a pas de traitement des déchets ni d'activités de recyclage.
Élimination finale	<ul style="list-style-type: none"> ● Une décharge à ciel ouvert est en fonctionnement à Sussundenga. ● Décharge Nhamawaia : <ul style="list-style-type: none"> » Propriétaire : Conseil municipal de la ville de Sussundenga ; » Superficie : 17 hectares ; » Horaires d'ouverture : 24 h/24 ; » Quantité de déchets déposés : 12,5 tonnes/jour ; » Source des données : basées sur la capacité des tracteurs ; » Équipements : à ciel ouvert ; » Plan opérationnel : il existe un plan intermédiaire ; » Fonctionnement : dépôt des déchets uniquement, pas de compactage ou de recouvrement du sol avec de la terre.  <p style="text-align: center;">Décharge de Nhamawaia</p>
Système financier	<ul style="list-style-type: none"> ● Recettes totales pour les services de gestion des déchets : 0 MZN. ● Dépenses totales pour les services de gestion des déchets : 560 USD/mois (fuel pour les véhicules de collecte pour l'élimination finale). ● Dépenses pour chaque tonne de déchets : 27 USD/tonne. ● Le conseil municipal de Sussundenga ne facture pas la collecte des déchets (il n'a pas encore inclus de frais pour la collecte des déchets dans ses factures EDM).
Considérations environnementales et sociales	<ul style="list-style-type: none"> ● Les communautés sont formées sur le thème de la gestion des déchets par des conférences sur l'environnement et des visites d'écoles. L'information est également propagée au travers de débats à la radio. Des jours de nettoyage avec la participation de la communauté sont encouragés dans les banlieues de la ville.
Soutien des donateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Aucun.
Améliorations nécessaires (par ordre de priorité)	<ul style="list-style-type: none"> ● Questions juridiques : la création de réglementations spécifiques sur la GDS. ● Questions techniques : formation. ● Questions financières : des ressources financières pour la construction d'une décharge sanitaire contrôlée, l'acquisition d'équipements (compacteurs) et l'amélioration du fonctionnement institutionnel.

Quantité de déchets à chaque étape du flux de déchets*

Flux des déchets	Quantité** (tonnes/jour)	Remarques
① Production de déchets	21,9	Déchets générés dans les maisons, bureaux, commerces, restaurants, etc.
② Dépôt pour la collecte	N/A	Déchets déposés pour les services de collecte.
③ Système individuel d'élimination	N/A	Élimination aux sources de production, par exemple incinération ou enfouissement.
④ Recyclage à la source	N/A	Réutilisation des matériaux, compostage, vente à des recycleurs.
⑤ Collecte et transport	12,5	Quantité de déchets collectés et transportés.
⑥ Dépôt sauvage	N/A	Déchets déposés illégalement dans des lieux inconnus.
⑦ Traitement	N/A	Recyclage des matériaux, compostage, incinération, etc.
⑧ Recyclage/Réduction	N/A	Quantité de déchets recyclés et/ou réduits par recyclage des matériaux, compostage, incinération, etc.
⑨ Résidus	N/A	Résidus provenant des installations de traitement.
⑩ Site d'élimination finale	12,5	Quantité de déchets mis en décharge.
⑪ Recyclage	N/A	Recyclés sur les sites d'élimination.
⑫ Élimination finale	N/A	Quantité de déchets finalement éliminés sur les sites d'élimination.

* Basé sur le diagramme de flux de déchets en page 1 de l'annexe.

** Les chiffres incluent des valeurs estimées.